





Depuis la loi de 1998 réformant l'organisation des services de police, il n'existe plus que **deux niveaux de police : le niveau fédéral et le niveau local**. Depuis lors, ont donc été regroupés au sein d'une même administration les différents services existant jusqu'alors : gendarmerie nationale (Rikswacht), polices communales dépendant des bourgmestres, police judiciaire auprès des parquets et police des chemins de fer.

► **La police fédérale** exerce ses missions sur l'ensemble du territoire belge, et est composée :

- du **commissariat général**
- de **3 directions générales** (police administrative, police judiciaire et gestion des ressources et de l'information)
- de **directions et services centraux à Bruxelles** et de **directions et services déconcentrés** dans chacun des arrondissements judiciaires : Flandre occidentale (Bruges) et Hainaut (Mons) pour l'Eurométropole depuis les fusions intervenues en 2014.

► **Les polices locales** exercent leur mission sur des « zones de police » (185 à l'échelle nationale) dont certaines sont mono-communales d'autres pluri-communales. Chaque corps de police locale est placé sous la direction d'un Chef de Corps, lui-même sous l'autorité d'un Collège de Police constitué des Bourgmestres des différentes villes ou communes de la zone de police (du Conseil communal pour les zones mono-communales). 6 de ces « zones police » ont une frontière avec la MEL. Chaque zone est autonome dans son fonctionnement et financièrement (financement communal + dotation fédérale)

### CONTACTS LOCAUX

#### Wallonie

**Police judiciaire (fédérale) du Hainaut (Mons)** Bloc 6-7-8 7000 Mons +32 65 34 17 11

#### Polices locales :

- **Police locale du Tournaisis : Antoing, Brunehaut, Rumes et Tournai**  
Contact : +32 69 250 250
- **Police locale Val de l'Escaut : Celles, Estaimpuis, Mont de l'Enclus et Pecq**  
Contact : +32 69 532 930
- **Police locale de Mouscron (mono-communale)**  
Contact : +32 56 863 000
- **Police locale de Comines-Warneton (mono-communale)**  
Contact : +32 56 55 00 32/55

#### Bassin transfrontalier de délinquance :

- **Dominique Debrauwere, Commissaire divisionnaire Chef de corps de la zone de police du Val de l'Escaut. Pecq**  
Contact : 069/532950 - Gsm : 0470/991302 - Dominique.debrauwere@police.belgium.eu

#### Flandre

**Police judiciaire (fédérale) de Flandre occ. (Bruges)** Zandstraat - 8000 Bruges +32 50 32 84 97 / 45 76 4

#### Polices locales :

- **Police locale de « Grensleie » : Menin, Wevelghem et Ledeghem**  
Contact : +32 56 51 01 11
- **Police locale arrondissement d'Ypres** : divisée en 3 zones : Centre régional d'Ypres, Région Ouest pour Poperinge, Heuvelland, Vleteren et Mesen-Messines et Région Est pour Wervik, Staden, Moorslede, Zonnebeke et Langemark-Poelkapelle.) Commissariat de Wervik Contact : +32 56 234 620
- **Police locale « Vlas » : Courtrai, Kuurne et Lendelede**  
Contact : +32 1701 (n° abrégé)



Il existe trois types de police en France : la police nationale (civile et nationale), la gendarmerie nationale (militaire et nationale) et la police municipale (civile et territoriale).

► **Les policiers nationaux et gendarmes** sont des fonctionnaires d'Etat qui ont pour mission le maintien de l'ordre public et la recherche des infractions principalement judiciaires (code pénal). En pratique, la gendarmerie se concentre sur les zones rurales, la police nationale sur les zones urbaines. Au sein de ces services, certains policiers ont des compétences particulières : les agents et les officiers de **police judiciaire**. La direction centrale de la police judiciaire est organisée en huit directions zonales dont une à Lille

Les **Compagnies républicaines de sécurité (CRS)** sont un corps spécialisé de la Police nationale, chargé du maintien de l'ordre public et la sécurité générale et qui participe aussi à la sécurité routière, au secours en montagne ou sur les plages, etc.

► **Les policiers municipaux** sont des fonctionnaires territoriaux placés sous l'autorité du Maire et du Procureur de la République. Ils travaillent avec les services de la police ou de la gendarmerie nationales. Leur rôle est d'améliorer la qualité de vie en travaillant avec les citoyens pour veiller au maintien de « l'ordre public » et réduire le sentiment d'insécurité. Ils participent à la lutte contre les incivilités mais aussi contre la petite et moyenne délinquance. Le terme « **pouvoir de police** » désigne la capacité de mise en œuvre de la force publique par arrêté ; le maire et le préfet en disposent.

### CONTACTS LOCAUX

#### Police nationale

- **Direction zonale de police judiciaire Nord** 8-10 Bd de la Liberté 59034 Lille : 03 20 42 70 70

#### Gendarmerie

- **Etat Major de la Gendarmerie Nationale** 201 bd Mons, 59650 Villeneuve d'Ascq : 03 20 43 56 56

#### Commissariats de police (nationale) couvrant la zone frontalière :

- **Armentières** 17 rue des Chauffours : +33 3 20 17 23 23
- **Comines** 1 rue du Maréchal-Foch : + 33 3 20 74 12 15
- **Halluin** 178 rue de Lille : +33 3 20 01 06 50
- **Roncq (Neuville en Ferrain)** 2 rue des Arts 59223 Roncq : +33 3 20 01 06 70
- **Roubaix (Toufflers, Lys-les-Lannoy, Willems)** 72 Boulevard de Belfort : +33 3 20 81 35 35
- **Tourcoing** Hôtel de police 49 av. de la fin de la guerre : +33 3 59 71 10 00
- **Wattrelos** 21 rue Saint-Joseph 59150 Wattrelos : +33 3 20 20 98 00

#### Gendarmeries couvrant la zone frontalière

- **Baisieux** 933 Rue de la Mairie : +33 3 20 79 30 60
- **Cysoing** rue Jean Baptiste Lebas : +33 3 20 84 51 19
- **Quesnoy sur Deûle (Deulémont, Warneton)** 49 rue de Verlinghem : + 33 3 20 78 90 44

#### Villes frontalières disposant d'une police municipale :

- **Armentières** Pas d'info Hôtel de ville ?
- **Comines** 66/68 Rue d'Hurlupin : +33 3 20 14 58 55
- **Halluin** 14 Rue des Pré : + 33 3 20 28 26 26
- **Leers et Toufflers** (mutualisée avec Hem, Forest-sur-Marque et Lannoy) 42 rue du Général Leclerc - 59510 Hem : +33 3 20 66 58 22
- **Tourcoing** Square de l'Abattoir : +33 3 20 36 60 19
- **Wattrelos** Place Jean Delvainquière : +33 3 20 81 64 41

#### Bassin transfrontalier de délinquance :

- **Yannick Gomez Commissaire divisionnaire de police, Directeur départemental Adjoint de la sécurité publique du Nord à LILLE** : +33 3 62 59 86 52 - +33 6 74 38 11 30 - yannick.gomez@interieur.gouv.fr